

L'entreprise qui restaurait ND : aucun de nos salariés n'était sur les lieux au moment du départ de feu

écrit par Christine Tasin | 19 avril 2019



Ne manquez pas ces 10 minutes de l'un des dirigeants de l'entreprise Le Bras.

Les explications sont limpides. Aucun travail par point chaud, aucun travail électrique ce jour-là, juste un montage d'échafaudage... Et des charpentes anciennes si importantes qu'il faudrait une source de chaleur très forte pour les enflammer...

Il y avait une autre entreprise de restauration, *Europe échafaudage...* qui a dû être elle aussi être entendue. Qui étaient ses salariés ? Y avait-il des clandestins travaillant au noir, susceptibles d'action terroriste ? On ne peut le croire dans une entreprise travaillant à ce niveau, mais quand on lit certains témoignages, on se pose des questions.

<https://lesobservateurs.ch/2019/04/18/les-tweets-dun-tailleur-de-pierre-du-chantier-de-notre-dame/>

Certes, les mauvaises langues diront que les chefs

d'entreprise ont intérêt à nier toute implication eu égard aux sommes en jeu, aux assurances, mais quand même...